

ALLOCUTION DE MONSIEUR KONE MAMADOU SOULEYMANE,
DIRECTEUR GENERAL DE L'OISSU, A LA CEREMONIE DE
SIGNATURE DE CONVENTION AVEC THE COCA COLA EXPORT
CORPORATION COTE D'IVOIRE, LE 22 AVRIL 2013, A L'HÔTEL
NOVOTEL PLATEAU

-----oOo-----

- **Monsieur le Ministre de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Ministres du secteur éducation-formation;**
- **Mesdames et Messieurs les Membre du Cabinet ;**
- **Monsieur le Directeur Général de The Coca-Cola Export Corporation Côte d'Ivoire ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de Service de The Coca-Cola Export Corporation Côte d'Ivoire ;**
- **Monsieur le Directeur de la Vie Scolaire ; représentant le MENET**
- **Mesdames et Messieurs les Journalistes ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Je voudrais tout d'abord exprimer toute ma gratitude à Monsieur le Ministre de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, Alain LOBOGNON, pour avoir accepté d'honorer de sa présence, en dépit de son agenda que nous savons très chargé, cette cérémonie de signature de convention entre l'Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires (OISSU) et The Coca-Cola Export Corporation Côte d'Ivoire.

Votre présence, Monsieur le Ministre, réjouit le mouvement sportif scolaire et universitaire ivoirien qui se consolide chaque jour, grâce aux textes pris récemment par le Gouvernement à votre initiative. Il me plaît de citer ici les trois arrêtés interministériels portant modalités d'organisation et de fonctionnement des associations sportives d'établissement dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, signés en janvier 2013, et le décret portant création, organisation et fonctionnement de la Confédération Ivoirienne des Sports Scolaires et Universitaires (CISSU), pris en mars dernier en Conseil des Ministres.

Je vous remercie de votre confiance et du soutien de tous les instants que vous avez accordé à l'OISSU

Je voudrais remercier tous les membres du cabinet en particulier, Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, auprès de qui je trouve avis et conseils plus que utiles.

A vous mesdames et Messieurs les représentants des différents Ministres du secteur éducation-formation, je voudrais vous dire merci une fois encore, d'être avec nous ce matin pour amarrer dans une convention, les activités de l'OISSU à cette marque de renommée mondiale dont le label rime avec grands événements sportifs internationaux qu'est COCA COLA.

Transmettez également ces remerciements à vos Ministres respectifs pour l'intérêt manifeste qu'ils ne cessent de porter à la renaissance de l'OISSU.

Une fois de plus, permettez-moi d'insister ici sur la part active prise par Madame le ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique dans la préparation de cette relance du sport à l'école et de la consolidation des acquis 2012.

Il me plait, à cet effet d'évoquer et de saluer l'amicale solidarité dans l'action de Monsieur Effimbra Nicolas, Directeur de la vie Scolaire, et de ses collaborateurs dans cet effort de repositionnement de l'OISSU, dans une perspective d'amélioration des indices de la pratique sportive national.

Merci à vous Monsieur le Directeur du Centre Régional des Œuvres Universitaires d'Abidjan pour l'intérêt spontané que vous avez manifesté pour notre projet qui vous concerne à plus d'un titre.

Mesdames et messieurs de la presse merci pour vos contributions quotidiennes pour regagner la confiance des décideurs et des partenaires.

Mes cordiales et chaleureuses salutations enfin à Monsieur le Directeur général de The Coca-Cola Export Corporation, Monsieur Prospère TCHOUAMBE ainsi qu'à tous ses collaborateurs qui nous accueillent dans ce magnifique cadre de l'Hôtel Novotel Plateau.

Monsieur le Directeur général, juste le temps d'un repas vous avez pris cette décision ou la perspicacité se le dispute avec la diligence, d'accompagner l'OISSU qui veut se donner les moyens de réaliser le rêve d'une Cote d'Ivoire véritablement sportive.

L'arrivée inespérée de The Coca-Cola Export Corporation à nos cotés, est plus qu'un honneur et un privilège pour l'OISSU. C'est une évaluation de la pertinence, de l'efficienc e et de l'efficacité de notre ambitieux projet ; c'est un événement historique qui marque la renaissance de l'OISSU.

Je salue l'aval que votre prestigieux produit mondialement connu et prisé offre à l'OISSU par ce sponsoring officiel exclusif en football dans la catégorie des minimes garçons, c'est-à-dire les 13 à 15 ans.

Je vous suis sincèrement reconnaissant.

Ceci étant, Mesdames et Messieurs,

Souffrez que je rappelle ici, le projet qui a retenu l'attention di Directeur Général Afrique de The Coca-Cola Export Corporation Monsieur Prospère TCHOUAMBE.

La relance du sport à l'école décrété par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Chef de l'Etat, Son Excellence **Alassane OUATTARA**, a conduit l'OISSU à s'engagé dans un processus de repositionnement et de renforcement de la notoriété de ses compétitions sur l'ensemble du territoire national. Par conséquent, il a opté, dans une approche systématique, pour la démocratisation, la diversification et de massification, sans sacrifier l'émergence d'une élite performance et bien formée

C'est pourquoi, l'organisation traditionnelle des compétitions sportives scolaires et universitaires a été revue dans le cadre de la saison 2012-2013 pour tenir compte des Exigences suivantes:

- la politique d'ensemble du Gouvernement traduite en axes stratégiques ;
- les choix stratégiques du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- les attentes spécifiques des ministères du secteur éducation-formation ;

- des attentes du mouvement sportif national
- des attentes des partenaires privés
- les logiques internes des disciplines sportives et de leur système de compétition ;
- l'optimisation de l'utilisation des moyens prévisibles très en deçà des besoins

La mise en œuvre de cette vision innovante et pleine de promesses, nous a amené à concevoir les compétitions sportives scolaires et universitaires de la saison 2012-2013 en quatre (4) étapes.

Cette option d'organisation vise à permettre par sélections successives à amener les meilleurs talents scolaires réels à une phase ultime des compétitions scolaires et universitaires dénommée Jeux Scolaires et Universitaires.

Ainsi, la première étape dite compétitions inter-établissements met en confrontation, les équipes d'établissements dans les localités en vue de désigner les champions des départements. Elles sont le support par excellence, des détections et des sélections des athlètes pour constituer les équipes des régions.

Les finales régionales constituent la deuxième étape. Elles sont organisées dans les chefs-lieux de région et mettent aux prises les champions départementaux et permettent de désigner les équipes d'établissement championnes de chaque région.

La participation des établissements en tant qu'entités, s'arrête à cette étape pour faire place à la compétition des sélections régionales.

S'agissant de la troisième étape, elle concerne les compétitions inter régionales I et II

Les compétitions inter-régionales I mettent aux prises les équipes de régions regroupées par zone. Chaque zone comprenant trois (3) ou quatre (4) régions.

A l'issue du premier tour, deux équipes par discipline et par zone sont retenues pour la phase inter-régionale II, soit seize (16) équipes au total par discipline et par catégorie dont les huit premières accéderont en quart de final lors des jeux scolaires et universitaires.

Enfin, la quatrième étape, dénommée « les Jeux Scolaires et Universitaires », constituent l'apothéose des sports scolaires et universitaires qui mettent en compétition les meilleurs talents réels et sont par conséquent le champ de détection et de sélection pour le mouvement sportif civil et la formation d'équipes nationales scolaires et universitaires compétitives.

Mesdames et Messieurs

Vous aurez noté au passage que les équipes de région ainsi créées auront à partir de la saison prochaine, leurs programmes de compétitions inaugurant ainsi une première division nationale des sports scolaires et universitaires.

Vous aurez noté également que la mise en place de ce réseau de compétitions est appuyée par la formalisation du mouvement sportif scolaire et universitaire avec la création des associations sportives d'établissement, des fédérations et une confédération sportive scolaire et universitaire.

Je tais ici volontairement, la compétition des établissements pour la prise en compte de la chose sportive dans leurs projets éducatifs.

Telle est la substance des compétitions de la saison 2012-2013.

Il s'agit pour l'OISSU, aujourd'hui plus que jamais, fort du soutien de Coca Cola , d'aller toujours *Plus vite, Plus haut, Plus fort*, conformément à l'esprit et à l'idéal olympique : *Citius, Altius, Fortius*.

En tout cas je prends ici solennellement l'engagement, Monsieur le Directeur général, de ne point trahir vos attentes et votre confiance si chère à l'OISSU et au mouvement sportif scolaire et universitaire.

L'occasion étant tout indiquée, je voudrais inviter, à l'image de The Coca-Cola Export Corporation Côte d'Ivoire, les partenaires publics et privés qui croient au sport comme moyen de pacification, de rapprochement des populations, comme support d'une filière économique dynamique, comme un moyen privilégié d'éducation et d'insertion socio-économique des jeunes ; en somme, comme

un phénomène social total des temps modernes, à nous accompagner du mieux qu'ils peuvent en faisant appel à tous les mécanismes d'appui dont ils pourraient disposer. C'est à ce prix que naîtra une Côte d'Ivoire réellement sportive.

Je vous remercie de votre aimable attention.